

Directives concernant la demande

Prix du programme de développement professionnel continu (DPC) du CMFC

Pour être complet, le dossier de candidature au Prix du programme de développement continu (DPC) du CMFC doit comprendre les éléments suivants :

- Les raisons motivant la mise en candidature de ce programme et la mesure de votre implication au sein du programme de DPC proposé ou l'étendue de vos connaissances à son sujet ;
- Le titre du programme de DPC proposé ;
- Le fournisseur du programme (p. ex. Action Cancer Ontario) ;
- Les coordonnées de la personne-ressource pour le programme proposé, y compris :
 - Son adresse courriel
 - Son numéro de téléphone ;
- Le n° d'identification CERT+ du programme proposé. (Remarque : Ce renseignement est demandé à des fins importantes de vérification du programme. Si vous ne connaissez pas le n° d'identification, veuillez communiquer avec le fournisseur du programme.)